



ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA 77

Ce programme apporte une réponse aux besoins d'accompagnement aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) souhaitant créer leur entreprise ou s'interrogeant sur cette solution d'insertion.



Qui peut en bénéficier ?

Toute personne bénéficiaire du RSA socle, résidant sur le territoire de la Seine-et-Marne et ayant une idée ou un projet de création d'entreprise. Le porteur de projet ne doit pas avoir immatriculé son entreprise.

Comment en bénéficier ?

- > Appeler l'accueil de France Active Seine-et-Marne Essonne au **01 64 87 00 99**
- > Un rendez-vous sera fixé sur l'un de nos 3 sites : **Melun, Noisiel** ou **Meaux**

Lors de votre premier rendez-vous, pensez à :

- > Prendre tous les documents utiles à la présentation de votre projet : prévisions financières, projet rédigé, documents commerciaux, etc...
- > Vous munir de votre n° CAF et du nom de votre référent.e RSA

Quelles sont ses caractéristiques ?

- > Une réponse personnalisée aux besoins des porteurs de projet
- > Un diagnostic sur la pertinence économique et commerciale du projet
- > Un appui au montage financier du projet et à la mise en place de solutions de financement
- > Un accès aux ateliers de formation
- > Programme gratuit
- > Un compte-rendu du rendez-vous comprenant la synthèse du diagnostic et des préconisations



France Active Seine-et-Marne Essonne propose par ailleurs d'intervenir auprès des professionnels de l'insertion et des référents RSA pour les sensibiliser à la question entrepreneuriale comme vecteur d'insertion.

Contact :

01.64.87.00.99
www.franceactive-seineetmarneessonne.org